

Initiatives ministérielles

culteurs puissent ensemençer leurs terres ce printemps. Selon le député, quels moyens faudrait-il prendre?

Je sais que le gouvernement fédéral soutient qu'il faudrait le faire au moyen d'une entente de partage des frais avec les provinces, spécialement celles de Saskatchewan et d'Ontario pour les producteurs de maïs, de soya et de blé.

J'aimerais que le député nous parle du versement initial et nous dise pourquoi il pense que le gouvernement du Canada a traîné depuis novembre dernier, quand le Saskatchewan Wheat Pool a recommandé à son assemblée annuelle une injection d'au moins 500 millions de dollars. Le premier ministre de la province a parlé d'une injection de 500 millions maintenant et d'une autre d'un milliard tout au long de la prochaine campagne agricole.

• (1810)

Pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il pris tant de temps à se décider? Va-t-il y avoir un versement avant le temps des semences ce printemps?

M. Taylor: Monsieur le Président, je suis gré au député de ses observations et de ses questions. J'ai siégé à plusieurs reprises au comité avec lui. Je me réjouis toujours d'écouter ses questions et ses observations, car il répond à une bonne partie de ses propres questions. Je partage bon nombre de ses opinions sur cette injection d'argent.

Je voulais dire, entre autres, à propos de cette injection de capital, que c'est le syndicat de la Saskatchewan qui en a demandé un. Le président du syndicat a demandé 500 millions de dollars.

Je ne veux pas entrer dans les détails, pour savoir comment ou à qui il devrait être versé. En me fondant sur les rencontres que j'ai eues avec des représentants et des membres du syndicat, des représentants de syndicats nationaux d'agriculteurs et d'autres agriculteurs de ma circonscription, de même qu'avec des représentants des partis politiques, j'estime qu'on pourrait songer à différents moyens pour remettre ces fonds aux agriculteurs.

Ce qui me préoccupe le plus, ce n'est pas tant de savoir comment les leur remettre, mais de faire en sorte qu'ils les reçoivent. Si les terres ne sont pas ensemençées cette année, nous courons à la catastrophe. Il faut absolument que le gouvernement prenne l'initiative et trouve le moyen de dégager ces fonds.

J'ai la ferme conviction, tout comme le député, que le gouvernement tergiverse. Ce que j'ai dit essentiellement aujourd'hui, c'est que le gouvernement ne veut pas s'attaquer à ce problème. Il espère qu'un autre événement se produira et lui évitera de régler le problème de la crise financière du secteur agricole, tant du côté des recettes que de celui de la dette.

Or, ce problème ne disparaîtra pas de lui-même. Le gouvernement doit prendre l'initiative et agir dès maintenant. Ces 500 millions de dollars représentent le minimum que demandent les agriculteurs canadiens et, plus particulièrement, ceux de la Saskatchewan.

M. Vic Althouse (Mackenzie): Monsieur le Président, je félicite le député de l'excellent discours qu'il a prononcé ici cet après-midi.

Durant le débat, nous avons entendu les ministériels faire l'éloge des mesures que prenait le gouvernement au nom des agriculteurs. Ils prétendent que l'aide aux agriculteurs a augmenté de quelque chose comme 650 p. 100. La plus grande partie de cette aide a été offerte dans le passé et le gouvernement essaie de détourner notre attention pour que nous ne voyons pas ses manœuvres sournoises.

Le gouvernement nous a beaucoup parlé de l'aide qu'il avait consentie sous forme de paiements spéciaux, mais, comme d'habitude, il n'a pas dit grand-chose de l'argent qu'il est allé chercher dans les poches des agriculteurs, particulièrement depuis sa réélection en novembre 1988.

Le budget actuel et celui qui l'a précédé réduisaient de quelque 200 millions de dollars le programme de l'assurance-récolte. Ce montant sortira des poches des contribuables au niveau provincial ou découlera d'une hausse d'environ 25 à 30 millions de dollars par année des primes payées par les agriculteurs, parce que le gouvernement a décidé de mettre fin aux programmes des avances sans intérêt dans l'Ouest comme dans le reste du pays.

Le Programme de stabilisation concernant les grains de l'Ouest prévoyait une augmentation des prélèvements sur les prix payés aux producteurs. La hausse deux fois plus élevée n'est entrée en vigueur qu'après les élections. Même si les membres du comité de stabilisation étaient au courant, la hausse ne s'est manifestée à l'élevateur qu'après que le gouvernement eut remporté les élections.

Par ailleurs, la suppression de la ristourne de la taxe sur le carburant annoncée dans le dernier budget s'échelonnait sur deux ans à compter du 1^{er} janvier 1990; elle